EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juillet 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2017/271 - ***74030 - Aménagement de l'espace rural***
Institution d'une commission communale d'aménagement foncier à ALTECKENDORF

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'instituer, en application de l'article L.121-2 du code rural et de la pêche maritime, la Commission Communale d'Aménagement Foncier d'ALTECKENDORF dans le cadre de la réalisation d'une étude préalable d'aménagement foncier.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170703-lmc1109661-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/07/17